

Lallaing, le

Objet : parution journal municipal décès.

Madame, Monsieur,

La Commune de Lallaing fait paraître plusieurs fois par an le journal municipal qui reprend tous les projets et manifestations qui se sont déroulés au sein de la Commune et où se trouve en fin de journal la liste de l'Etat-Civil dans laquelle figurent également les décès.

La Ville, souhaitant respecter les choix du défunt et des familles, vous offre la possibilité de vous opposer à cette publication.

Vous pouvez formuler cette demande par retour du présent courrier en complétant la demande d'opposition ci-dessous ou par mail à c.leprince@lallaing.fr.

Nom du Défunt
Je soussigné(e).....
Lien avec le défunt.....

M'oppose à la parution du nom du défunt cité ci-dessous

NOM PRENOM :

Lallaing, le

Signature :

Vous remerciant de votre implication, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Service Etat-Civil

La Ville de Lallaing réalise un traitement de données à caractère personnel afin de gérer les publications au sein de son journal municipal des événements d'état-civil (naissance, mariage, décès) et des consentements nécessaires à leur diffusion. Celles-ci sont à destination des agents des services habilités à les traiter et sont conservées jusqu'au retrait de votre consentement, base légale du traitement. Vous disposez sur vos données d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de suppression auprès de la Ville de Lallaing ou du Délégué à la Protection des données à dpd@douaisis-agglo.com

www.lallaing.fr